

BUDOS – La révolution

Histoire de BUDOS sous la Révolution

En 1789, la situation générale du pays était très mauvaise. Les récoltes de 1788, à peu près partout, avaient été passablement désastreuses et un hiver extrêmement rigoureux était venu singulièrement aggraver les conséquences de cette disette. La famine hantait bon nombre de foyers Budossais. C'est dans ce climat détestable que se déroulèrent les élections aux États Généraux et la rédaction des cahiers de doléances qui devaient être présentés au Roi.

Au mois de juillet, le 9 exactement, naissait au château Catherine Delphine, fille des Seigneurs de La ROQUE BUDOS. Ce devait être la dernière naissance en ce château, un peu comme la fin d'une époque. Une page d'histoire allait en effet bientôt se tourner.

L'abolition des privilèges et ses conséquences inattendues

L'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août 1789 suscita une immense surprise, d'abord teintée d'incrédulité mais bientôt suivie d'une grande satisfaction populaire. Le clergé et les nobles jusque là exemptés du paiement des tailles allaient payer des impôts comme tout un chacun et renoncer aux multiples avantages plus ou moins conséquents dont ils avaient bénéficié jusqu'à l'heure.

Mais une mauvaise surprise attendait les Budossais. Sans s'en être jamais bien rendu compte, eux aussi étaient privilégiés et leur privilège allait, du même coup, voler en éclats.

Depuis des siècles, les vigneron bordelais (et ceux de BUDOS en étaient) avaient le privilège de vendre leur récolte de vin en primeur sur le port de BORDEAUX avant la Noël de chaque année. Les vins du Bazadais et ceux dits "des Hauts Pays" (Agenais, Bergeracois, Quercy, etc. □) n'avaient absolument pas le droit de pénétrer dans BORDEAUX avant cette date.

Or, des flottes étrangères, essentiellement anglaises et hollandaises, venaient s'approvisionner en vin nouveau en octobre et novembre. A la Noël, elles étaient déjà reparties chargées des vins qui avaient eu le privilège d'entrer dans la ville avant cette date. Les "*vins du haut*" arrivant après ne trouvaient plus de débouchés que dans la consommation locale, plus limitée et financièrement beaucoup moins intéressante. Dès la récolte de 1789, ces vins là déferlèrent sur BORDEAUX au mois d'octobre. Les viticulteurs bordelais protestèrent. Il leur fut répondu que tous les privilèges étaient désormais abolis, et pas seulement ceux de la noblesse et du clergé. A BUDOS, personne n'avait pensé à cette conséquence. Ce fut une très mauvaise surprise. On n'est pas toujours nécessairement conscient des avantages dont on bénéficie □

Le Seigneur en quête d'argent

En cette fin de 1789, la famille de La ROQUE BUDOS avait de pressants besoins d'argent. Depuis vingt ans elle avait déjà vendu des propriétés qu'elle possédait en Médoc, elle avait vendu des bijoux personnels de la Baronne, elle avait aussi pas mal emprunté, mais tout cela n'était pas suffisant. Il lui fallait encore emprunter. Mais où donc trouver de l'argent ? Pas très loin, à BUDOS même, car à BUDOS, il y avait de l'argent, mais pas entre les mains de ceux que l'on aurait pu croire □ Certainement pas entre les mains des pauvres journaliers ou des petit vigneron, mais pas d'avantage entre les mains des nobles. L'argent était détenu par quelques familles de bourgeois ruraux aisés. Et c'est ainsi qu'en plein hiver, alors que toute sa famille passe la mauvaise saison en son hôtel bordelais, on voit le Baron revenir faire un saut à BUDOS pour y emprunter 40.000 livres (une fortune □) à Arnaud LATAPIE, bourgeois local habitant au bourg du village.

La Constitution Civile du Clergé et ses premières conséquences

En juillet 1790, l'Assemblée Nationale Constituante avait voté une Constitution Civile du Clergé visant à créer une Église nationale dont les prêtres deviendraient des fonctionnaires et le 27 décembre de la même année, un décret exigea que chaque prêtre prête un serment de fidélité à cette Constitution. Deux mois et demi plus tard, le Pape interdisait aux prêtres de prêter ce serment. Ce fut le début d'un long et douloureux affrontement qui suscita maintes persécutions et nombre d'épisodes dramatiques. Les prêtres se partagèrent, dans notre région à peu près par moitié, entre "*jureurs*", ceux qui avaient acceptés de prêter le serment, et "*réfractaires*", ceux qui l'avaient refusé. Le vieux Curé DORAT (il avait 75 ans) qui desservait la paroisse de BUDOS depuis 51 ans refusa ce serment et dut abandonner son presbytère et ses fonctions dès 1791.

Cela allait bien faire l'affaire d'Arnaud LATAPIE, le riche bourgeois entre temps élu Maire de la Commune (le 1er Maire de BUDOS □) qui avait deux neveux prêtres et tous les deux "*jureurs*". Il proposa aux autorités et obtint la nomination de l'un d'entre eux comme successeur du Curé DORAT évincé. Entre le Maire et le Curé la gestion de la Commune allait devenir pour un temps une affaire de famille. Mais pas pour longtemps.

La fin de la Seigneurie de BUDOS

En 1790, le gouvernement avait décidé de fêter solennellement l'anniversaire du 14 juillet 1789 au siège de chaque District. BUDOS fut convié à y envoyer six délégués qui furent élus le 8 juillet par les 300 hommes qui composaient alors la Garde Nationale de la Commune. Autant dire que tous les hommes du village faisaient partie de cette garde à BUDOS car, à l'époque, on ne pouvait guère y aligner plus de 300 hommes valides.

C'est au cours de l'année 1791 que l'Ancien Régime bascule réellement pour faire place aux nouvelles institutions □ Le Tribunal Seigneurial de BUDOS est supprimé. Il tiendra sa dernière séance le 13 décembre 1790. Désormais, les Budossais iront porter leurs litiges devant le Tribunal de CADILLAC. Cette mesure fut localement mal vécue car elle compliquait sérieusement la vie des justiciables. CADILLAC, à l'époque, c'était loin, et au surplus il fallait traverser la Garonne sur un bac car il n'y avait pas encore de pont.

C'est aussi au début de 1791 que le Baron de La ROQUE disparut discrètement pour rejoindre l'armée des émigrés à COBLENCE, si discrètement que l'on ne s'était pas aperçu de son absence, on le croyait "*aux armées*" mais sans pour autant imaginer que ce fut outre-Rhin. Son épouse, d'ailleurs passa tout l'été au château et fit rentrer ses récoltes jusqu'aux vendanges comme si rien n'était. Puis, elle regagna son hôtel bordelais pour y passer l'hiver mais en emportant son argenterie et quelques meubles auxquels elle tenait particulièrement. C'est progressivement, et avec retard que les Budossais réalisèrent que le baron avait bel et bien émigré.

Le District de CADILLAC invita alors la municipalité de BUDOS à prendre des mesures conservatoires afin que les biens mobiliers du château ne soient pas pillés ou détournés par quiconque avant qu'un inventaire de saisie ait pu être établi par l'administration. Ne sachant trop comment s'y prendre, dans sa séance du 17 mai 1792, la municipalité désigna pour séquestrer l'ancien homme d'affaire du Baron, le rendant personnellement responsable de la conservation de l'ensemble de ces biens devant la Commune. En quelque sorte, ce régisseur changeait de maître mais ne changeait pas de métier.

Le destin des prêtres réfractaires

Dans un premier temps, le Curé DORAT avait demandé et obtenu l'autorisation de se retirer sur place, à BUDOS, chez l'un de ses neveux qui s'y était établi. Mais les paroissiens de BUDOS avaient un peu trop tendance à fréquenter leur ci-devant Curé dans sa retraite plutôt que le Curé LATAPIE, nouveau venu, et plus ou moins considéré comme une sorte d'usurpateur. Au surplus, il semble bien que ce dernier n'ait pas fait beaucoup d'efforts pour se faire admettre par la communauté paroissiale. Il en résulta un climat de tension dont le ci-devant Curé DORAT fit les frais. Il fut dirigé vers une maison centrale à BORDEAUX où, malade, et bouleversé par tous ces avatars, il ne tarda pas à décéder.

Un autre prêtre, l'Abbé SAINT BLANCARD, enfant du pays, également réfractaire et, à ce titre, chassé de sa paroisse en BENAUGE, avait cru pouvoir trouver refuge dans sa famille au quartier MÉDOUC. Il réussit à s'y maintenir quelques temps, eu égard à ses problèmes de santé, mais en situation provisoire ainsi que nous aurons l'occasion de le voir.

Les états d'âmes du Citoyen LATAPIE, Maire de BUDOS

Entre temps, la Révolution se radicalisait. Le Citoyen LATAPIE prenait peu à peu conscience que sa fonction devenait de plus en plus politique et surtout de plus en plus dangereuse pour qui ne s'engagerait pas résolument dans l'escalade de la dynamique révolutionnaire. Il avait été ouvert, certes, aux idées nouvelles aux premiers temps de la Révolution, et il l'était incontestablement resté. Mais il répugnait aux excès et aux violences dans un temps où il allait devenir difficile de ne pas y souscrire.

Avec l'arrestation de LOUIS XVI et les massacres de septembre 1792, les choses prenaient une tournure qu'il n'avait pas du tout envisagée au moment où il avait accepté la charge de conduire la Municipalité ; un temps où la Révolution se présentait comme un mouvement chaleureux et fraternel. Dès lors, tout au long de l'automne 1792, il n'eût plus qu'une idée en tête, se démettre de cette charge, se retirer dans le calme de sa retraite et s'y faire oublier. C'est ce qu'il se résolut à faire, très officiellement, le 21 décembre 1792 dans une lettre qu'il adressa à ses Conseillers, reconnaissant qu'il se sentait dépassé par les événements. Mais, faute d'avoir pu lui trouver un successeur, il accepta, sous contrainte, de se maintenir en place pour expédier les affaires courantes.

Une grave crise économique, le chômage, la misère

BUDOS connaissait alors une très grave crise économique et sociale. Le départ des LA ROQUE-BUDOS et l'abandon de leur château avait provoqué le licenciement de la quasi-totalité de leur personnel, et il était très nombreux. Seuls avaient été conservés quelques journaliers sous la direction du régisseur séquestre pour maintenir les vignes et les terres en culture au bénéfice de la Nation. Tous les autres emplois avaient été supprimés : cuisiniers, valets, femmes de chambre, palefreniers, jardiniers, garde chasse, etc. etc. □ Le tout représentant une part significative de la population locale et qui, du jour au lendemain, s'était retrouvée sans emploi. A l'échelle du village, ce départ des de LA ROQUE avait eu le même impact qu'aurait aujourd'hui la fermeture d'une usine constituant la seule activité industrielle locale.

Ajoutons à cela que les petits viticulteurs et ceux qu'ils faisaient traditionnellement travailler, n'étaient guère mieux lotis car la guerre avait interrompu les exportations de vin, et pour cause. Les flottes anglaise et hollandaise étaient devenues ennemies et ne venaient plus s'approvisionner dans le port de BORDEAUX. Même les bourgeois aisés, vivant du produit de leurs rentes ne

jouaient plus leur rôle traditionnel d'employeurs. L'inflation gigantesque des assignats devenus sans valeur avait dévoré leurs capacités financières. Le travail, au village, était devenu rare, sinon inexistant.

Au surplus, ce vaste chômage ne fut secouru par personne. En de telles circonstances, on avait vu autrefois intervenir l'Église avec plus ou moins de spontanéité selon les lieux mais apportant néanmoins quelques secours aux détreffes les plus avérées. Mais aurait-elle voulu intervenir qu'elle n'en avait plus les moyens depuis que la totalité de ses biens avait été saisie au bénéfice de la Nation. Cette situation paraissait donc sans issue.

Les malheurs de l'Abbé SAINT BLANCARD

Le Citoyen LATAPIE avait accepté d'assurer l'expédition des affaires courantes de la commune. Mais il ne s'était trouvé personne pour briguer sa succession. C'est bien un signe des temps □ Or lassé d'attendre, le 29 mars 1793, il confirma solennellement sa décision de retrait et rejeta toute l'idée de poursuivre son intérim. Ce faisant, il ne voulait plus entendre parler d'aucune fonction publique. Et si nous le voyons prendre soudain une décision aussi brutale, c'est qu'il avait eu vent de l'imminence d'une opération qu'il n'entendait absolument pas cautionner par sa présence.

En effet, tout juste deux jours plus tard, on arrêtait l'Abbé SAINT BLANCARD retiré dans sa famille à Médouc.

Cet Abbé, que nous avons déjà rencontré était bien connu de tout BUDOS. Non seulement il était enfant du pays, mais il avait été, aussi, dans sa jeunesse, vicaire du Curé DORAT, dans la paroisse, pendant pas mal de temps. Il avait, nous l'avons vu, obtenu à titre médical, l'autorisation de se retirer dans sa famille plutôt que d'être enfermé en maison centrale à BORDEAUX.

Mais lui, prêtre réfractaire, célébrait de temps à autres, quelques messes clandestines, à la lueur vacillante d'un cierge, dans un chai isolé du quartier de Médouc; La chose se sut, bientôt les fidèles y accoururent en nombre de préférence aux offices célébrés très officiellement dans l'église par le Curé constitutionnel LATAPIE. Ces rendez-vous se transmettaient de bouche à oreilles, mais parmi celles-ci, il s'en trouva au moins une qui ne fut pas à la hauteur de la confiance qu'on lui avait faite. L'Abbé SAINT BLANCARD fut dénoncé.

Les gendarmes, venus de LANGON, vinrent l'arrêter à Médouc le 31 mars 1793 pour le présenter au Juge de cette ville qui retint à son encontre toute une série d'infractions au statut des prêtres insermentés. Il fut ensuite incarcéré à la citadelle de BLAYE puis ramené à BORDEAUX où il mourut peu après.

Si le Citoyen LATAPIE ne s'était pas radicalement retiré des affaires tout juste deux jours auparavant, il n'est pas douteux que, selon les usages du temps, les gendarmes lui auraient demandé de participer à cette arrestation □ C'est précisément ce qu'il avait voulu éviter.

L'effort de guerre de BUDOS

En ce printemps de 1793, la situation générale était absolument dramatique. La France était en guerre contre presque tout le restant de l'EUROPE, sans préjudice des guerres civiles intérieures telle la guerre de Vendée. Les armées avaient perdu beaucoup de leurs effectifs. DUMOURIEZ, le général vainqueur mythique de VALMY en 1792, négociait en secret avec l'ennemi autrichien. Où allait-on? □

Au mois de mars, la Convention institua successivement les Tribunaux Révolutionnaires et les Comités de surveillance qui devaient être établis dans chaque Commune. Nous verrons un peu plus loin comment fonctionna celui de BUDOS.

La guerre exigeait de nouvelles recrues, levées en masse, les fameux soldats de l'An II, et la République n'avait guère les moyens de les équiper. Avec leurs modestes possibilités, mais un grand élan patriotique, les Budossais allaient se mobiliser pour concourir à cet effort de guerre.

Au mois de mars 1793, la Commune avait été taxée d'envoyer quatre recrues aux armées. Elle décida de prendre leur équipement en charge, et ce ne fut pas une mince affaire.

Le 6 avril, un Agent Municipal se rendit à LANGON pour y acheter les fournitures nécessaires à la confection des quatre uniformes. Entre autres choses, il en rapporta 12 aunes de drap bleu (14m28) à 35 livres l'une, lequel était destiné à la confection des habits proprement dits; un peu moins d'une demi-aune (0m60) "*d'écarlate*" qui devait probablement être destiné à faire les revers rouge d'uniforme; 21 aunes 4/5 ème de cadix blanc qui était une grosse étoffe de laine, etc. □ N'oublions tout de même pas les 14 douzaines de boutons, non plus que le "ras de castor" et le "bouqueran", drap de laine très épais et gros tissu en poils de chèvre réputé imperméable qui devaient être destinés à la confection des sacs à dos.

Le tout fut livré au maître Tailleur de BOMMES pour confectionner les quatre uniformes au prix de 18 livres de façon chacun. Et pour compléter le tout, on commanda 8 paires de souliers neufs au cordonnier de Carrasse au prix de 9 livres l'une.

Si comme nous l'enseigne l'histoire, les héroïques soldats de l'An II combattirent un peu partout pieds nus, ceux de BUDOS, grâce à l'initiative de leur village, partirent habillés et chaussés et, de surcroît, sur mesures. Le tout avait coûté 857 livres et 8 sols.

Le moins glorieux dans l'affaire, c'est que dans le désordre et la confusion qui régnaient alors un peu partout, ces quatre soldats budossais n'étaient attendus par personne. Ils avaient reçu l'ordre de se présenter dès que possible aux Autorités du District de CADILLAC. Un Agent Municipal les y conduisit et □ dû les ramener dans leurs foyers faute d'avoir pu rencontrer quiconque qui veuille bien les accueillir. Et, chose à peine croyable, ils y retournèrent ainsi sept fois avant que l'autorité militaire se décide à les prendre en charge. Avant de découvrir les routes de l'EUROPE au hasard de leurs campagnes, les soldats budossais ne pouvaient plus rien ignorer du chemin de CADILLAC.

On commence à parler de système métrique

Au mois de mai 1793, on commença à parler sérieusement du nouveau système métrique. Certes, il n'entrera en vigueur que le 23 septembre 1795, on avait donc encore le temps. Mais le conseil municipal de BUDOS se préoccupa sans attendre de la conversion des mesures locales dans le nouveau système. Le résultat de ce travail figure en toute première page du grand registre des délibérations du conseil conservé dans les archives de la commune.

Il était en effet grand temps de mettre de l'ordre dans la définition des poids et des mesures lesquels variaient à l'infini d'une commune à l'autre. Le "*ped*" de BUDOS valait ainsi 35cm42, mais celui de LANGON valait 34cm18 et celui de BAZAS 35cm19. Mais ce n'est pas tout. Certes, ce pied, quel qu'il soit, se subdivisait partout en "*pouces*" et chaque pouce en "*lignes*". Seulement, il y avait 13 pouces et 1 ligne dans un pied budossais tandis qu'il n'y en avait que 12 et 5/8 ème dans celui de LANGON □ Il est aisé de comprendre la complexité des calculs qui s'ensuivaient. Et l'on pourrait multiplier ces exemples, sans parler des mesures agraires qui étaient encore bien plus complexes. Pour n'en citer qu'un seul : le "*journal*" de BUDOS valait 35 ares 01, celui de BOMMES 51 ares 07 et celui de SAUTERNES 60 ares 78. Dans chaque transaction foncière ou commerciale il fallait donc toujours préciser dans le système de quel village elle était définie. C'était un casse-tête insupportable qui durait pourtant depuis des siècles. Et malgré cela, le système métrique eut beaucoup de mal à s'imposer. Il fallut pratiquement un siècle entier et même, en certains cas, quelque peu davantage pour que l'usage des anciennes mesures finisse par disparaître. Ne nous arrive-t-il pas de parler encore d'une "livre" pour désigner 500 grammes alors qu'elle a été supprimée en 1795 □?

La réquisition des cloches

Au mois de mai 1792 on commença à entendre parler de la réquisition des cloches pour en récupérer le bronze en vue de la fabrication de canons et de menue monnaie.

Ce ne fut d'abord qu'une simple invitation, sur la base du volontariat. Les communes étaient invitées à descendre et livrer leurs cloches dites "superflues" pour les offrir à la Nation. En un mot on proposait à chaque commune de conserver une seule de leurs cloches et de se défaire des autres. On leur proposait également une compensation financière.

Mais dans chaque village, le clocher et ses cloches constituait alors un symbole très fort de l'identité villageoise ("*l'esprit de clocher*" □). Les cloches rythmaient toute la vie locale selon des codes très précis et circonstanciés (Angélus, glas, tocsin, carillon etc. □). Aucune commune ne réagit à cette invitation.

Trois mois plus tard, en août 1792, le gouvernement se fit plus pressant, sans éveiller davantage d'écho. Le gouvernement prit, en octobre 1793, des mesures de réquisition impératives et cette fois-ci sans compensation d'aucune sorte. Il fallut bien en passer par là. Le 15 octobre, BUDOS, qui disposait de deux cloches en vit partir une en direction de CADILLAC, accompagnée, dans le même convoi par la cloche de la chapelle Saint Pierre et par celle du château.

Cette réquisition, fut très mal ressentie par l'ensemble de la population et provoqua un sourd mécontentement qui, vu les circonstances, n'osa pas trop s'exprimer mais qui n'en fut pas moins senti.

Le calendrier républicain

Désormais, les choses allaient aller très vite. Dès le mois de suivant, la Convention supprimait le calendrier grégorien, le nôtre, et lui substituait l'usage du calendrier républicain. C'était le 24 novembre 1793.

Ce calendrier fut très mal accueilli. Tout d'abord, il ignorait la sacro-sainte institution du repos du dimanche pour lui substituer des "*décadis*" qui ne disaient rien à personne. Au surplus, il n'y avait que trois décadis par mois au lieu et place des quatre dimanches ce qui, en soi, ne constituait déjà pas une trop bonne affaire □ Mais surtout, ce calendrier désorganisait complètement la vie économique et sociale du village. Tout le monde savait, à BUDOS, qu'il fallait semer les carottes le jour de la Saint Blaise (le 3 février) et tester la vendange à la "*Notre Dame de septembre*" (le 8), que les échéances de paiements, quels qu'ils soient tombaient à la Noël, à Pâques et à la Saint Jean (le 24 juin), que les contrats de métayage partaient tous de la Saint Michel (le 29 septembre), etc. etc. □ Or, il n'y avait plus ni Saint Blaise, ni Noël, ni Pâques, ni Saint Jean, ni Saint Michel. Pire encore, il était désormais strictement interdit de s'y référer.

Avec autant d'événement survenus, en si peu de temps il y avait de quoi désorienter tout le monde. La masse des paysans locaux, pour la plupart analphabètes, finit par y perdre tous ses repères traditionnels.

La loi dite du "maximum", la famine

Trop spécialisé dans la culture de la vigne, BUDOS, tout comme les communes environnantes avait toujours connu un déficit en céréales. On ne cultivait qu'un peu de seigle en intervalle entre les rangs de vigne, ce que l'on appelait la culture "*en joualles*". C'était insuffisant pour couvrir les besoins locaux. Les compléments nécessaires étaient fournis par les marchés voisins et tout spécialement celui de VILLANDRAUT où s'échangeaient des vins de graves contre des seigles landais.

La récolte céréalière de 1793 avait été franchement mauvaise. Les prix des grains s'envolèrent aussitôt. Informée des conséquences prévisibles de cette mauvaise récolte annoncée, la Convention, dès le mois de juin avait cru bon de fixer pour les grains un prix plafond. Ce fut la loi dite "*du maximum*". Sur un marché qui s'annonçait déjà sensible, les conséquences de cette décision furent proprement catastrophiques. Tous les grains disparurent des marchés. Il s'ensuivit des séries de perquisitions domiciliaires et de réquisitions qui la plupart du temps ne trouvèrent que des greniers vides. On eut beau annoncer que toute rétention de céréales seraient punie de la peine de mort, rien n'y fit, le seigle ne reparut pas pour autant. La situation empira encore lorsque la loi du maximum fut étendue à la quasi-totalité des biens de consommation, avec les mêmes conséquences.

Dans le même temps, la monnaie métallique (la seule qu'on ait jamais connue à BUDOS) avait pratiquement disparu au profit de poignées "*d'assignats*" de papier, émis par l'État et dont la valeur ne cessait de décroître d'une semaine à l'autre jusqu'à valoir moins que le centième de leur valeur faciale.

La monnaie ne valant plus rien, ils s'établirent un vaste réseau d'échanges clandestins sur la base du troc et du marché noir, et ceci bien loin des marchés officiels. A ce jeu là, très dangereux au demeurant, ceux qui avaient quelque chose à changer parvinrent à suivre. Mais tous les Budossais n'avaient pas cette chance; les pauvres journaliers, les veuves, les gagne-petit de toutes sortes n'avaient rien à offrir. Une misère noire s'abattit sur le pays de la mi-1793 à la mi-1794. Dans l'intervalle, les plus pauvres ne survécurent que grâce à quelques cultures maraîchères et au produit de quelques cueillettes. Ce fut une année terrible.

Le château devient prison

Entre temps le château de BUDOS avait été transformé en prison régionale recrutant sa "*clientèle*" sur la rive gauche de la GARONNE de PORTETS à PREIGNAC en passant par VIRELADE et autres communes. "*Clientèle*" ? Le mot est insolite, il correspond pourtant bien à la réalité car chaque prisonnier, ou plutôt sa famille, devait payer à la commune ses frais de nourriture, d'hébergement, et même ses frais de gardiennage. Cette charge pouvait être très lourde pour les siens car on retrouvait là des gens de toutes conditions même les plus modestes.

Il fallait en effet peu de choses pour se retrouver en prison. Il n'était besoin d'être ni grand seigneur ni traître à sa patrie, il suffisait de la simple dénonciation d'un voisin jaloux pour être déclaré "*égoïste*" ou "*malveillant*" par les Commissaires du District de CADILLAC. Cette période, très trouble connu des exactions sans nombre. C'est ainsi qu'à la faim vint s'ajouter la peur.

La Terreur

La grande Terreur s'installa à BUDOS dans les premières semaines de 1794. Un "*Comité de Surveillance*" y avait été installé et devait fournir au District de CADILLAC un compte rendu périodique de tous les agissements suspects qu'il pouvait déceler dans la commune. Ce Comité siégea à BUDOS à partir du 23 janvier 1794. Tout au long de son fonctionnement, il eût la sagesse de ne rien découvrir de suspect dans la vie communale et s'attacha à convaincre le "*Citoyen Agent National*" de CADILLAC, une sorte de Commissaire Politique que tout allait bien à BUDOS et, selon la formule employée "*que tout y respirait le bon patriotisme et le fidèle républicain*". Nous savons pourtant par ailleurs qu'au cours de cette période il s'est produit quelques incidents qui, s'ils avaient été dévoilés, auraient pu avoir de funestes conséquences c'est le cas par exemple lorsque le Curé Constitutionnel LATAPIE se rendit coupable de détournement de biens nationaux à son profit. En pareil cas il est clair que les Budossais ont lavé leur linge sale en famille et se sont bien gardé d'en informer le District. On retrouve la même attitude dans la plupart des municipalités de la vallée du Ciron. Mais pas dans toutes, et là les signalements et dénonciations ont eu des conséquences souvent dramatiques.

Ce régime de haute surveillance cessa avec la chute de ROBESPIERRE le 9 Thermidor. Pas encore bien informé des conséquences de cet événement, le Comité de BUDOS envoya encore un compte rendu à CADILLAC le 30 Thermidor (17 août 1794), mais ce fut le dernier. Les Comités étaient déjà supprimés et BUDOS ne le savait pas ☐

Les nouveaux cultes de la Raison et de l'Être Suprême

En 1794 tous les cultes, à quelque religion qu'ils appartiennent sont interdits en public. L'église de BUDOS est donc désaffectée de sa vocation traditionnelle, mais tout aussitôt transformée en Temple de la Raison. C'est le nouveau culte officiel. Les décadis ont remplacé les dimanches et la population est conviée à s'assembler ces jours là dans le Temple pour y célébrer ce culte de la Raison. La municipalité est en charge de l'organiser et de l'animer. Mais le problème est qu'aucune directive ne lui a été adressée,

aucun rite n'a été défini par quiconque et les responsables se trouvent dans un cruel embarras. Alors on improvise. Le Maire monte en chaire que l'on appelle désormais "*la tribune*" et lit les textes des lois et décrets qu'il a reçus au cours de la décade précédente, des textes qui bien souvent ne concernaient même pas la vie du village. Il y ajoute quelque envolée patriotique et l'on repart comme on était venu.

Après deux ou trois séances de la sorte, le peuple trouve cela prodigieusement ennuyeux et se dispense de venir au temple. Bientôt, seuls les conseillers municipaux et les membres du comité de surveillance effectuent la démarche, et encore pas tous □

Très marqués d'un profond sentiment religieux traditionnel, les Budossais n'ont manifestement pas adhéré à ce nouveau culte.

Cette réaction fut très générale, dans la France entière et ROBESPIERRE comprit très vite que s'il voulait se ménager l'appui des masses rurales dont il avait besoin, il lui fallait trouver autre chose. Quelque chose de beaucoup plus proche du sentiment religieux populaire.

L'église de BUDOS devint dès lors le Temple de l'Être Suprême. Le culte de la Raison n'avait pas duré plus de six mois.

La population fut, une nouvelle fois conviée de façon pressante à aller y entendre, chaque décadi, des discours tout aussi ennuyeux que ceux de la Raison. Ici encore, aucune directive n'avait été donnée et la municipalité ne savait trop comment gérer ce culte. Un culte qui ne fit pas d'avantage recette que le précédent au grand dam du Maire qui n'était pas trop rassuré de voir aussi peu d'empressement chez ses administrés. C'est que le District de CADILLAC veillait et lui demandait des comptes avec insistance. Un tel absentéisme pouvait très vite être interprété comme le fruit d'un défaut de zèle de la municipalité incapable de mobiliser le village. Il n'en fallait pas plus pour devenir "*suspect*", et sous la Terreur, cela pouvait coûter très cher.

En fait cette démotivation générale était due au fait que les Budossais, ne trouvaient absolument pas dans ce culte les gestes et traditions ancestraux qui avaient rythmé leur vie jusque là, tout comme celle de leurs ancêtres.

Et pourtant, de nouvelles dispositions draconiennes allaient encore aggraver cette situation.

La dépose et la réquisition de l'une des cloches du village, en octobre 1792, avaient été très mal vécues. Mais voilà qu'un décret de février 1794 vient interdire formellement d'utiliser, pour quelque cause que ce soit, la seule cloche restante. Plus de sonnerie, plus rien. A la rigueur, le Budossais auraient peut être accepté de se passer de sonnerie de l'Angelus, encore qu'elles fournissaient un repère bien pratique pour rythmer les journées quand on travaillait à la vigne car pratiquement, personne n'avait ni montre ni horloge. Par contre, ce qui leur parut absolument scandaleux, c'est que l'on puisse enterrer leurs morts sans faire entendre les sonneries traditionnelles en pareille circonstance. C'est peu dire que cette interdiction fut mal accueillie et pas seulement à BUDOS. Certaines communes tentèrent de passer outre. Mal leur en prit. Leur unique cloche fut déclarée "*coupable*", descendue à terre et brisée à coup de masse au pied de son clocher. BUDOS échappa à ce désastre et conserva sa cloche, mais n'en retrouvera l'usage que bien des années plus tard.

Après le 9 Thermidor

La Révolution ne s'est pas arrêtée au soir du 9 Thermidor. C'est si vrai que dans aucune commune des environs, ni à BUDOS ni ailleurs, on ne trouve aucun signe, aucune manifestation célébrant cet événement capital qui marquait pourtant la fin de la Terreur □ Il faut attendre le 4 septembre pour entendre parler dans une réunion tenue à NOAILLAN de "*l'infâme ROBESPIERRE*" ; cinq semaines auparavant, la même assemblée l'encensait et ne jurait que par lui □

On mit partout un certain temps à sortir de la peur □ Le premier signe sensible avait été la suppression des Comités de Surveillance. Là, déjà, on respirait un peu mieux. Mais on avait déjà vu tant et tant de revirements imprévisibles que l'on n'osait trop y croire.

Pourtant, le Culte de l'Être Suprême s'éteignit dans l'indifférence générale sans que personne ne tente de le ranimer. Mais l'église restait fermée et surtout l'interdiction de sonner la cloche restait strictement maintenue et le restera longtemps. Cela aurait pu constituer un signe de détente tangible, mais il n'est pas venu.

Si l'on ne vit plus arriver de nouveaux prisonniers, les portes du château ne s'ouvrirent pas pour autant à ceux qui y étaient détenus. Cela ne viendra que plus tard.

Le 9 Thermidor avait donc marqué une étape importante, certes, mais n'avait pas pour autant rétabli le village dans une vie quotidienne parfaitement sereine.

L'événement le plus marquant qui survint alors ne dut rien à la politique. C'est que la récolte céréalière de juillet 1794 fut excellente et quelle mit aussitôt un terme à la famine. De nouveau, on allait pouvoir revivre et très vite les marchés retrouvèrent leurs approvisionnements traditionnels, mais toujours sous le régime du troc car la monnaie sûre ne devait reparaitre que bien plus tard.

L'usage du calendrier Républicain fut strictement maintenu jusqu'au 1er janvier 1806, mais uniquement dans les documents officiels et dans le cadre de la vie administrative. Les Budossais étaient revenus depuis longtemps à leur calendrier ancestral si tant est qu'ils l'aient jamais abandonné autrement que du bout des lèvres. Un témoignage montre que dès le mois d'octobre 1794, personne ne respecte plus les décadis, pas même les conseillers municipaux. On est déjà revenu à la tradition des dimanches même si, faute de culte, ils ont perdu leur caractère religieux.

On sent partout une grande lassitude. On avait vu trop de choses, trop de revirements inexplicables, trop de contraintes mal vécues, si bien que désormais, on se borne à attendre avec fatalisme la suite des événements. On se retrouve là bien loin de l'élan généreux et fraternel des origines de la Révolution, au temps où l'on chantait gaîment "*Ah ça ira, ça ira* □"

Et maintenant, en prenant du recul

Après ces convulsions profondes, au bilan général de la Révolution, les institutions administratives et politiques ont beaucoup changé (plus encore sous l'empire que sous la révolution proprement dite).

Mais sur le plan local, après la réouverture de l'église, la déconsignation de sa cloche, le rétablissement du culte catholique, le rétablissement d'une monnaie solide et la réouverture des foires et des marchés, on s'aperçoit que la vie quotidienne des Budossais avait à peine changé.

Dans chaque foyer, autour de la table familiale, la vie s'organise en 1805 ou 1810 sans beaucoup de différences avec ce qu'elle était en 1789.

Les travaux sont les mêmes, les techniques de culture n'ont pas évolué, l'alimentation est identique (sauf l'apparition encore timide de la pomme de terre), le vêtement est sensiblement le même. On payait des impôts, on s'acquittait maintenant de "*contributions*", le mot est nouveau mais la chose éternelle. On a la même liberté d'aller et de venir et tout autant d'entreprendre que l'on avait sous l'Ancien Régime, mais pas d'avantage. On peut se prendre à douter de l'égalité lorsqu'on constate, dans la commune même, des disparités énormes de fortune et de statut social. Quant à la fraternité □ On a pu en rêver, mais qu'en est-il resté ? Les Budossais ont néanmoins acquis une liberté nouvelle, qu'ils apprécient d'ailleurs, c'est celle de chasser et de pêcher sans contrainte. Mais à part cela □

Enfin, si l'on excepte la démolition du château qui est alors en cours, le village, dans ses chemins, dans ses maisons, dans son église a très exactement le même aspect et la même configuration que sous l'Ancien Régime.

Il faudra attendre le Second Empire pour que se produise une profonde mutation locale. C'est à ce moment là, cinquante ans plus tard, que Budos s'est réellement transformé.